





## La délivrance des premiers titres de séjour en 2017

## Révisions successives des données

Les données concernant l'année 2017 sont désormais définitives. Elles correspondent aux titres enregistrés dans l'application de gestion des dossiers des ressortissants étrangers en France (AGDREF) au 31 décembre 2017 en France métropolitaine délivrés à des étrangers ressortissants de pays tiers à l'Union européenne, aux pays de l'Espace économique européens et à la confédération suisse.

Les données concernant l'année 2017 publiées le 16 janvier 2018 avaient été estimées par des méthodes statistiques et ne correspondaient pas à des titres enregistrés dans les bases de gestion.

Elles avaient été révisées le 12 juin 2018 sur la base des titres enregistrés dans AGDREF.

Les visas de long séjour valant titre de séjour (VLS-TS) sont pris en compte après avoir été validés, ce qui atteste de la présence de l'étranger en France¹.

Motifs d'admission	2017 (estimée)	2017 (provisoire)	2017 (définitif)	<b>Écart</b> 2017 définitif - 2017 provisoire
A. Economique	27 690	27 209	27 467	+0,9%
B. Familial	91 070	87 109	88 737	+1,9%
C. Etudiants	88 095	78 478	80 339	+2,4%
D. Divers	14 840	14 265	14 464	+1,4%
E. Humanitaire	40 305	35 604	36 429	+2,3%
Total	262 000	242 665	247 436	+2,0%

Source: AGDREF / DSED

Publication du 15 janvier 2019

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> En 2018, le processus de validation a été interrompu à plusieurs reprises en raison de l'indisponibilité temporaire du matériel nécessaire. Cette interruption a pu concerner des VLS-TS dont les titulaires sont entrés en France en 2017.